

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 25 mars (25/03/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 mars, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS :**

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ,

**Adjoints,**

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux.**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux.**

**ÉTAIT EXCUSE :**

M. Philippe LERMINEZ, **Conseiller Municipal.**

Madame LOPEZ est nommée secrétaire de séance.

47 – 25 mars 2021

**47. Convention de cofinancement à la suite de l'intégration du Port du Tarn dans le périmètre de l'étude Abington pour l'analyse du site et l'élaboration d'un nouveau contrat de gestion portuaire à intervenir avec Voies Navigables de France (VNF)**

Rapporteur : Madame DELCHER.

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le projet d'un nouveau contrat sur la nécessité d'étudier l'opportunité, le dimensionnement et le mode de gestion d'un équipement portuaire et touristique à réaliser sur la commune, en intégrant les deux sites, celui du canal latéral et celui du Port du Tarn du fait de leur proximité géographique que de leur complémentarité,

**Considérant** que cette étude sera co-pilotée et co-financée par la commune de Moissac et VNF, afin de partager le diagnostic et les propositions en matière d'aménagement, de développement portuaire, et de montages contractuels sur les deux sites,

**Considérant** que le bureau d'études retenu pour cette mission est le cabinet ABINGTON à Nantes (44), ce dernier disposant de nombreuses références en diagnostics, aménagements et montages contractuels,

**Considérant** le cabinet Abington a présenté une facture n° 20200900289 du 09/11/2020 comportant l'ajout de cette mission.

**Considérant** qu'une convention doit être signée entre les parties pour entériner le co-financement comme ci-après :

- VNF prene en charge le financement de l'étude sur le secteur du canal, pour un montant de 40.274,00 € HT
- La commune prene en charge le financement de la partie de l'étude sur le secteur du Tarn, pour un montant de 8.180,00 € HT,
- Le paiement sera effectué à réception de l'étude et sur présentation d'une facture

Monsieur le Maire, après en avoir donné lecture, soumet la convention de co-financement à intervenir avec VNF, à l'approbation des membres du Conseil Municipal,

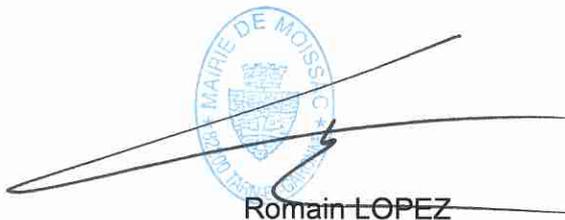
**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de co-pilotage et de co-financement dans cadre de la préparation d'un nouveau contrat sur la nécessité d'étudier l'opportunité, le dimensionnement et le mode de gestion d'un équipement portuaire et touristique à réaliser sur la commune, en intégrant les deux sites, celui du canal latéral et celui du Port du Tarn tant du fait de leur proximité géographique que de leur complémentarité,

Pour copie conforme

Moissac le 30 mars 2021

Le Maire,

  
Romain LOPEZ